



## Prévention incendie

Vous souhaitez évaluer la conformité incendie de votre construction, vous désirez concevoir un bâtiment conforme aux Arrêtés Royaux relatifs à la prévention incendie. Vinçotte vous accompagne dans vos rencontres avec les services incendie et peut aussi vous aider à introduire un dossier de dérogation. Vinçotte, forte de son expérience, vous aide, depuis la phase projet jusqu'à la réception de la construction, à établir la conformité de l'objet à la loi.

### Your tailor-made solution

Dans le cadre d'un nouveau projet de construction ou d'une rénovation, les ingénieurs Vinçotte, sont présents à vos côtés pour vous aider à appliquer les Arrêtés Royaux relatifs à la prévention incendie, jusqu'à la fin de l'exécution pour vous assurer que les obligations légales sont effectivement respectées. Vinçotte vous guidera dans les interprétations des Arrêtés Royaux de manière à accélérer vos demandes de permis tandis que nos analyses de votre dossier vous permettront de présenter un projet clair au service incendie. Dans le cadre d'immeubles particuliers, Vinçotte vous accompagne auprès du ministère pour obtenir les dérogations nécessaires.

### Your result

Avec le service Génie Civil de Vinçotte, vous avez l'assurance de disposer d'un conseiller indépendant, possédant l'expertise nécessaire pour vous apporter une solution adaptée et vous guider vers un résultat conforme aux Arrêtés Royaux.

### Please note

- Arrêtés Royaux
- RGPT et Code sur le Bien-Etre au travail
- Règlements Régionaux et Communaux

### Normes et standards

- Normes belges et européennes, entre autres la série NBN EN 1990 à 1999 (**Eurocodes**)

### In which situation?

Une assistance incendie est généralement souhaitée par le client (maître d'ouvrage) pour définir le niveau de sécurité incendie de leur construction.